

COURRIERS DE L'AITEC

Le 15 avril 2013



AITEC
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris
01 43 71 22 22

<http://aitec.reseau-ipam.org>

Lettre d'information
Commerce n°2

LES ACTIVITÉS COMMERCE ET INVESTISSEMENT AU FORUM SOCIAL MONDIAL DE TUNIS (26-30 MARS 2013)

Les bons contacts dans la région se confirment : Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, Al Shehab et Egyptian center for economic and social rights, etc.

La plupart des ateliers auxquels l'Aitec a participé ou co-organisé portaient sur les négociations en cours entre l'Union européenne et les pays de la zone d'Agadir (Maroc, Tunisie, Égypte et Jordanie).

La dynamique lancée au cours de ce FSM se prolongera dans les prochains mois.

A suivre donc dans les prochaines lettres d'info commerce.

Un retour plus complet sur le Forum social mondial vous sera envoyé prochainement.

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE L'UNION EUROPÉENNE, LE PÉROU ET LA COLOMBIE

Informations sur les processus de ratification de l'Accord de libre-échange Union Européenne – Pérou – Colombie devant les Parlements nationaux.

En Espagne : les organisations pressent toujours les députés de la gauche pour qu'il élargissent leurs amendements à l'accord dans sa totalité. Elles ont participé à une audience en novembre mais pour le moment aucune avancée concrète des revendications ou recul dans les termes de l'accord. L'accord de libre-échange a été approuvé sans amendements au Conseil des ministres espagnols le 8 mars.

La date limite du dépôt d'amendement pour le passage devant le parlement espagnol était le 12 avril.

Ensuite, il devrait passer devant le comité des Affaires étrangères pour un vote à la fin du mois d'avril.

En Colombie : L'accord avec l'UE est déjà passé devant le sénat et il reste un débat devant la Chambre des représentants. Aucun calendrier n'est encore établi mais l'accord devrait être approuvé dans les deux mois à venir.

Au Royaume-Uni : Le Royaume-Uni votera sur l'accord à la fin de l'année 2013 car il attend la ratification par la Colombie elle-même. Le ministère des Affaires étrangères britannique pense que si seulement un des 27 pays européens ne ratifiait pas l'accord, l'accord provisoire en cours serait prolongé (comme cela s'est passé avec l'accord UE – Corée du Sud quand l'Allemagne et d'autres ont refusé de ratifier).

En Allemagne : après une belle mobilisation avec des lettres envoyées aux députés, une conférence organisée au Parlement avec des représentants de la société civile, etc... les sociaux-démocrates du Bundestag ont voté contre la ratification. Malgré tout, le Bundestag a voté en faveur de la ratification. Désormais le Bundesrat (Sénat), où les sociaux-démocrates ont la majorité, doit se prononcer sur l'accord. Si la ligne du Bundestag est suivie, il existe la possibilité d'un vote majoritaire contre la ratification. Réponse le 18 avril.

En France : Le processus de ratification débutera très probablement à l'automne (passage devant le Conseil d'État, puis devant le Conseil des ministres, avant l'Assemblée Nationale et le Sénat).

Plusieurs initiatives pourraient être prises :

- interpellation des députés pour qu'ils posent des questions écrites ou orales ou tribunes médiatiques,
- idée d'une conférence avec une intervention du Grupo SUR.

En Belgique : L'agenda n'est pas encore établi. De nouvelles organisations veulent mener un travail pour empêcher la ratification.

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LES ÉTATS-UNIS

Plusieurs points de blocage sont d'ores-et-déjà prévisibles :

Du côté américain, le secteur automobile et la suppression des barrières administratives empêchant d'échanger des voitures plus (ou moins) polluantes, les produits phytosanitaires comprenant les OGM, le bœuf aux hormones et le volaille chlorée sont des priorités.

Du côté européen, on se défend encore mollement et Karel de Guch, le Commissaire européen au commerce, a demandé aux 27 représentants des pays européens de le laisser conduire la négociation sans l'entraver par des considérations trop nationales qui ferait perdre du temps.

Par ailleurs, une allusion est faite aux longues négociations en cours depuis des années dans le cadre du partenariat transatlantique et particulièrement depuis 2010. La déclaration récente du Président Obama indique donc que les négociations sont déjà bien avancées et dans l'idéal, l'UE souhaiterait conclure l'accord avant les élections européennes du printemps 2014.

Une autre bataille importante sera « l'exception culturelle » française contre les législations contraignant les libertés individuelles américaines (ACTA et TAFTA).

Voir ici l'article de la Quadrature du Net à ce sujet : <http://tinyurl.com/a49lrr9>

Pour s'informer d'avantage :

Une liste de discussion « transatlantique » a été mise en place : pour s'y inscrire, envoyer un e-mail à listname-subscribe@lists.riseup.net en remplaçant *listname* par *us-eu-ttip*.

Un blog alimenté par le réseau S2B a également été créé : <http://transatlanticalternatives.wordpress.com/>

Un article d'analyse de l'Aitec est en cours de relecture et sera diffusé prochainement.

Une contribution pour un site mis en place par le Trésor français pour recueillir l'avis de tous, entreprises et société civile, sur l'accord de libre-échange avec les États-Unis. Ce site a été peu communiqué, à tel point qu'aucune contribution d'ONG n'a été reçue.

Un temps public européen (probablement à Bruxelles) sera très probablement organisé à la rentrée.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LES PAYS DE LA ZONE D'AGADIR

Les évaluations de l'impact commercial durable (TSIA) en lien avec les négociations pour une zone de libre échange complet et approfondi (ALECA) entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc et la République de Tunisie, dans le cadre de l'Accord d'Association euro-méditerranéen déjà existant sont disponibles aux adresses suivantes :

Maroc : <http://www.trade-sia.com/morocco/?lang=fr>

Tunisie : <http://www.trade-sia.com/tunisia/fr>

Vos commentaires peuvent être envoyés à tsiamorocco@ecorys.com (pour le Maroc) et tsiatunisia@ecorys.com pour la Tunisie)

MINISTÉRIELLE DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Une ministérielle de l'OMC est prévue du 3 au 6 décembre 2013 en Indonésie :

http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/mc9_f/mc9_f.htm

Ce sera la 9ème rencontre et encore une fois, M. Lamy demande instamment des résultats "crédibles" à la Conférence ministérielle de Bali.

Plus d'informations à venir prochainement.

RAPPORT DE L'UNCTAD SUR LES TRIBUNAUX D'ARBITRAGE ETATS - INVESTISSEURS

« L'année 2012 marque un nouveau record du nombre d'arbitrage État – investisseurs avec 62 nouveaux cas de multinationales attaquant les pays qui les accueillent.

C'est le nombre le plus élevé jamais recensé en une seule année. »

Le montant le plus élevé à payer par un État est de 1,77 milliards de dollars). Cette somme est due par l'Équateur à l'entreprise Occidental Petroleum Corporation et Occidental Exploration et Production Company.

Pour accéder au rapport dans son intégralité :

<http://tinyurl.com/bn264v2>

Lettre d'information de l'Aitec sur les politiques commerciales et les accords d'investissement. Parution irrégulière.

Pour la recevoir et s'inscrire à la liste de discussion :

<http://reseau-ipam.org/cgi-bin/mailman/listinfo/info-commerce>